



A/125/C.1
16 juin 2011

CONVOCATION

DE LA 125^{ème} ASSEMBLEE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que la 125^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire et les réunions connexes se tiendront à BERNEXPO dans la ville de Berne (Suisse), du dimanche 16 au mercredi 19 octobre 2011.

1. ORDRE DU JOUR

1. Election du Président et des Vice-Présidents de la 125^{ème} Assemblée
2. Examen de demandes éventuelles d'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée
3. Réunions-débat sur les thèmes inscrits à l'ordre du jour de la 126^{ème} Assemblée (Kampala, 31 mars - 5 avril 2012) :
 - a) Promotion et pratique de la bonne gouvernance comme moyen de favoriser la paix et la sécurité : tirer des enseignements des événements récents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord
(Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale)
 - b) Redistribuer non seulement les richesses mais aussi le pouvoir: qui fixe les agendas internationaux ?
(Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce)
 - c) L'accès à la santé, un droit fondamental : quel rôle les parlements peuvent-ils jouer pour garantir la santé aux femmes et aux enfants ?
(Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme)
4. Rapport de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies
5. Amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP

2. REUNIONS-DEBAT SUR LES THEMES DES COMMISSIONS PERMANENTES

Le mardi 18 octobre se tiendront trois réunions-débat sur chacun des thèmes qui seront débattus par les Commissions permanentes à la 126^{ème} Assemblée.

Le mode de déroulement de ces réunions-débat sera essentiellement informel; on y mettra l'accent sur le débat et l'interaction. Elles seront animées par deux experts ou plus. Les co-rapporteurs feront, pour leur part, une présentation très brève (cinq minutes au maximum) de leur projet de rapport.

Ces réunions-débat ont pour but de sensibiliser les Membres de l'UIP aux thèmes inscrits à l'ordre du jour de la 126^{ème} Assemblée. Il n'y aura pas de négociations à proprement parler et les participants sont invités à ne pas donner lecture de discours rédigés à l'avance énonçant des positions formelles.

Ces réunions-débat offrent en outre aux participants la possibilité de faire des commentaires et des suggestions sur les avant-projets de rapports établis par les co-rapporteurs. Ces derniers pourront ainsi faire le point à mi-parcours dans leur travail de rédaction, ce qui les aidera à enrichir leurs rapports et recommandations.

3. REUNION-DEBAT SUR LE THEME REFORME DES MARCHES FINANCIERS

A chaque seconde Assemblée de l'année, une réunion-débat est organisée le mardi. A l'Assemblée à Berne, une réunion-débat sur le thème *Réforme des marchés financiers* se tiendra le mardi 18 octobre.

4. COMMISSION UIP DES AFFAIRES DES NATIONS UNIES

La Commission siègera durant toute la journée le lundi 17 octobre et dans la matinée du mercredi 19 octobre. Elle tiendra un débat sur le thème *Armes nucléaires - comment parvenir au niveau zéro*, de 10 à 13 heures le premier jour. Une audition de l'ancien Président portugais Jorge Sampaio, Haut Représentant de l'Alliance des civilisations (Nations Unies), est prévue de 14 h.30 à 16 h.30 le 17 octobre. Il y aura également des séances d'information sur la contribution parlementaire aux grandes manifestations de l'ONU en 2011, sur les préparatifs du Sommet 2012 des Nations Unies sur le développement durable et sur la préparation du débat de l'Assemblée générale à propos du point intitulé *L'interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire*.

5. CALENDRIER DE TRAVAIL*

Le calendrier de travail de l'Assemblée se trouve à l'[Annexe I](#). La séance de clôture de la 125^{ème} Assemblée aura lieu le mercredi 19 octobre de **16 heures à 17 h.30**. A cette séance, le rapport sur le point d'urgence éventuellement inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée sera présenté et le projet de résolution sera soumis pour adoption. Les délégations sont aimablement priées d'en tenir compte lorsqu'elles prendront leurs dispositions concernant leur voyage.

6. POINT D'URGENCE

En vertu de l'article 11 du Règlement de l'Assemblée et de l'Article 14.2 des Statuts, tout Membre de l'UIP peut demander l'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée. Si

* Voir à l'[Annexe I](#) le programme général de travail de l'Assemblée et des réunions connexes.

L'Assemblée décide d'inscrire à son ordre du jour un point d'urgence, celui-ci sera examiné par l'Assemblée le lundi 17 octobre 2011. Des dispositions ont été prises pour la tenue le lendemain d'une éventuelle réunion de comité de rédaction chargé d'élaborer un projet de résolution.

7. PARTICIPATION

Chaque Membre de l'UIP peut désigner un maximum de cinq délégués à la seconde session annuelle de l'Assemblée, ou sept pour les parlements des pays dont la population est égale ou supérieure à 100 millions d'habitants. L'effectif de toute délégation formée exclusivement de parlementaires du même sexe à trois sessions consécutives de l'Assemblée est automatiquement réduit d'une personne.

Veuillez noter que le nombre de parlementaires supplémentaires accompagnant les délégations en qualité de conseillers ne doit pas être supérieur à deux.

Les Membres de l'UIP dont le montant des arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par eux pour les deux années complètes écoulées ne peuvent être représentés par plus de deux délégués aux réunions de l'UIP (Article 5.2 des Statuts).

Les Membres associés participent aux travaux de l'Assemblée et des Commissions permanentes avec les mêmes droits que les Membres, à l'exception du droit de voter et de présenter des candidatures aux élections.

Les organisations internationales et autres entités invitées par le Conseil directeur à se faire représenter à l'Assemblée en qualité d'**observateur** ont droit à **deux délégués au maximum**.

8. BUREAU RESTREINT

Le Bureau restreint de l'Assemblée est composé du Président de l'Assemblée, du Président de l'Union interparlementaire et du Vice-Président du Comité exécutif. Les Présidents des Commissions permanentes participent à ses travaux à titre consultatif.

Le Bureau restreint, assisté par le Secrétaire général de l'UIP, a pour mandat de prendre toutes mesures appropriées en vue d'assurer la bonne organisation et le bon déroulement des travaux de l'Assemblée.

9. VICE-PRESIDENTS DE L'ASSEMBLEE

Conformément à l'article 7.3 du Règlement de l'Assemblée, toute délégation peut désigner l'un de ses membres en qualité de vice-président(e). Certains d'entre eux seront donc appelés à remplacer le Président ou la Présidente de l'Assemblée pendant une séance ou partie de séance.

Les délégations sont priées d'indiquer le nom de la personne désignée comme vice-président(e) de l'Assemblée lorsqu'elles soumettent le formulaire d'inscription et, dans tous les cas, quand elles se présentent au Service d'inscription.

10. TABLEAU DE REPARTITION DES VOIX

On trouvera à l'Annexe II un tableau provisoire de répartition des voix auxquelles les délégations ont droit durant la 125^{ème} Assemblée.

Les Membres sont priés de vérifier les chiffres les concernant et, si besoin est, de faire part au Secrétariat de l'Union interparlementaire à Genève, de préférence avant les Assemblées, de toute demande de modification. Le tableau définitif de répartition des voix pour l'Assemblée sera distribué à l'ouverture de la session.

11. LANGUES

Le Secrétariat de l'UIP assurera l'interprétation simultanée dans les deux langues officielles, l'anglais et le français, ainsi qu'en arabe et en espagnol, pour les réunions de tous les organes statutaires.

Trois autres canaux ont été réservés pour les langues chinoise, japonaise et russe, pour les séances de l'Assemblée, du Conseil directeur et les réunions-débat.

Les délégués pourront, à titre exceptionnel, s'exprimer dans une autre langue, à la condition qu'ils s'assurent le concours d'une personne pouvant interpréter leur intervention dans l'une ou l'autre des langues officielles de l'UIP et que des exemplaires de leur discours soient remis suffisamment à l'avance et au moins deux heures avant qu'il ne soit prononcé à la chef interprète (Mme F. Steinig-Huang).

12. REUNIONS D'AUTRES INSTANCES

D'autres instances se réuniront à l'occasion de l'Assemblée; elles seront convoquées par circulaire spéciale. Il s'agit des organes suivants :

- Conseil directeur (17 et 19 octobre, séances publiques);
- Comité exécutif (14, 15 et 18 octobre, à huis clos);
- Comité de coordination des femmes parlementaires (16 octobre, à huis clos);
- Groupe du partenariat entre hommes et femmes (15 et 18 octobre, à huis clos);
- Comité des droits de l'homme des parlementaires (15, 16, 17 et 18 octobre, à huis clos);
- Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient (16 octobre, à huis clos);
- Commission UIP des Affaires des Nations Unies (17 et 19 octobre, séances publiques).

L'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) siègera également à BERNEXPO à l'occasion de l'Assemblée. La réunion sera convoquée par le Président de l'ASGP.

REUNIONS POST-ASSEMBLEE - 20 OCTOBRE 2011

Conférence internationale sur les programmes de renforcement des capacités des parlementaires, organisée par l'UIP, l'ASGP et l'Université Monash. Des informations détaillées sur cette conférence, y compris la convocation, seront envoyées prochainement à tous les Parlements membres.

Séminaire parlementaire sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Le neuvième Séminaire parlementaire annuel organisé conjointement par l'Union interparlementaire et l'ONU se tiendra à BERNEXPO. Des informations sur ce séminaire seront communiquées prochainement aux Parlements membres.

Séminaire parlementaire sur les organes conventionnels des Nations Unies chargés des droits de l'homme

Des informations sur ce séminaire seront communiquées prochainement à tous les parlements

intéressés.

13. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE

Les participants trouveront plus ample information sur la session dans le Guide de l'Assemblée et le document "Renseignements additionnels", distribués aux délégations à l'inscription.

Journal

Durant l'Assemblée, les participants trouveront chaque jour dans toutes les salles de réunion et au Service d'inscription et d'information le *Journal* contenant les dernières mises à jour du programme quotidien des réunions ainsi que d'autres informations importantes destinées à faciliter leur participation aux travaux de la session.

14. RESULTATS DE L'ASSEMBLEE

Toutes les délégations recevront deux exemplaires de la brochure des *Résultats* de la 125^{ème} Assemblée. En outre, les différentes sections de la Brochure sont accessibles depuis le site Web de l'Union (<http://www.ipu.org>) deux semaines après la clôture de l'Assemblée, date à laquelle une version électronique du texte intégral des *Résultats* peut être téléchargée au format PDF.

15. SEJOUR DES DELEGUES A BERNE

On trouvera dans le document d'informations générales accompagnant l'invitation du Parlement fédéral suisse des détails sur le séjour des délégués à Berne, les procédures d'obtention de visas et le calendrier des réceptions.

16. INSCRIPTION ET HEBERGEMENT DES DELEGUES

Les délégations sont instamment priées de prendre note des dates limites ci-après pour l'inscription des délégués et pour les réservations de chambres d'hôtel.

Inscription des délégués

Les participants doivent respecter scrupuleusement la date limite d'inscription fixée au 2 septembre 2011. Veuillez retourner le formulaire d'inscription pour les délégations annexé à la présente convocation au Secrétariat de l'UIP, avec copie à l'attention du Comité d'organisation suisse, à cette date au plus tard. Les adresses sont les suivantes :

Secrétariat du Parlement hôte de la
125^{ème} Assemblée de l'UIP
Assemblée fédérale suisse
Palais du Parlement
3003 Berne
Suisse

Téléphone : +41 31 322 77 52
Fax : +41 31 322 81 29
Courriel : secretariat@125-ipu.ch
Site web : www.125-ipu.ch

Union interparlementaire
5, Chemin du Pommier
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex / Genève
Suisse

Téléphone : + 41 22 919 41 50
Fax : + 41 22 919 41 60
Courriel : registration@mail.ipu.org
Site web : www.ipu.org

Réservations de chambres d'hôtel

Les formulaires de réservation de chambres d'hôtel joints en annexe à l'invitation de l'Assemblée fédérale suisse, doivent être retournés à l'adresse ci-dessous d'ici au **14 août 2011**.

Bern-Incoming
Amthausgasse, 4
3011 Berne
Suisse

Téléphone: + 41 31 328 12 60

Fax : + 41 31 328 12 69

Courriel : info@bern-incoming.ch

Il est conseillé de faire ses réservations de chambres d'hôtel en ligne sur : www.125-ipu.ch/hotel-online-booking.html

Visas

Comme indiqué dans l'invitation officielle, on trouvera toutes les informations utiles sur : www.125-ipu.ch/visa-information.html/ et/ou www.bfm.admin.ch

La demande de visa doit être adressée à l'Ambassade/au Consulat de Suisse couvrant votre lieu de résidence.

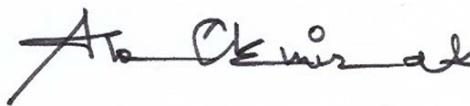
La responsabilité de toutes les questions relatives à l'hébergement des délégations, aux visas et aux voyages incombe exclusivement à l'Assemblée fédérale suisse. Toute communication concernant ces questions devra donc être adressée directement au Parlement hôte (voir adresses ci-dessus), et non au Secrétariat de l'UIP.

*
* *
*

Nous espérons que votre parlement prendra une part active aux travaux de la 125^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire et vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Anders B. JOHNSON
Secrétaire général
de l'Union interparlementaire



Theo-Ben GURIRAB
Président
de l'Union interparlementaire

PROGRAMME GENERAL DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLEE ET REUNIONS CONNEXES
(Berne, 16 au 19 octobre 2011)

Date		Séances plénières / Réunions-débat	Commissions / Réunions-débat et autres réunions	Séances à huis clos	Réunions ASGP
Vendredi 14 octobre 2011	MATIN			10.00 - 13.00 Comité exécutif <i>Salle de réunion 1, niveau 2, BERNEXPO</i>	
	APRES-MIDI			15.00 - 18.00 Comité exécutif <i>Salle de réunion 1, niveau 2, BERNEXPO</i>	
Samedi 15 octobre 2011	MATIN			09.30 - 12.30 Comité des droits de l'homme des parlementaires <i>Salles Wankdorf & Belpmoos, Novotel</i> 10.00 - 13.00 Comité exécutif <i>Salle de réunion 1, niveau 2, BERNEXPO</i>	
	APRES-MIDI			14.30 - 17.30 Comité des droits de l'homme des parlementaires <i>Salles Wankdorf & Belpmoos, Novotel</i> 15.00 - 17.00 Comité exécutif <i>Salle de réunion 1, niveau 2, BERNEXPO</i> 17.00 - 18.00 Groupe de partenariat entre hommes et femmes <i>Salle de réunion 1, niveau 2, BERNEXPO</i>	

Date		Séances plénières / Réunions-débat	Commissions / Réunions-débat et autres réunions	Séances à huis clos	Réunions ASGP
Dimanche 16 octobre 2011	MATIN			09.00 - 13.00 Comité de coordination des femmes parlementaires <i>Salle de réunion 1, niveau 2, BERNEXPO</i> 09.30 - 12.30 Comité des droits de l'homme des parlementaires <i>Salles Wankdorf & Belpmoos, Novotel</i>	
	APRES-MIDI		14.15 - 14.45 Réunion des conseillers et secrétaires des délégations <i>Halle 1.1, niveau 0, BERNEXPO</i>	14.30 - 17.30 Comité des droits de l'homme des parlementaires <i>Salles Wankdorf & Belpmoos, Novotel</i> 14.30 - 18.00 Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient <i>Salle de réunion 1, niveau 2, BERNEXPO</i>	

19.30 - 20.30

***** Cérémonie inaugurale de la 125^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire *****

Halle 2.2, niveau 1, BERNEXPO

Lundi 17 octobre 2011	MATIN	09.00 – 11.30 Conseil directeur : questions relatives aux Membres; rapports; finances; présentation du budget <i>Halle 2.2, niveau 1, BERNEXPO</i> 11.30 - 13.00 Assemblée : ouverture; adoption d'un point d'urgence <i>Halle 2.2, niveau 1, BERNEXPO</i>	09.00 - 13.00 Commission UIP des Affaires des Nations Unies : séance d'information sur la contribution parlementaire aux grandes réunions des Nations Unies en 2011; Débat sur le thème <i>Armes nucléaires - comment parvenir au niveau zéro</i> <i>Halle 2.0, niveau -1, BERNEXPO</i>	08.00 - 08.45 Bureau restreint de l'Assemblée <i>Salle de réunion 6, niveau 3, BERNEXPO</i> 09.30 - 12.30 Comité des droits de l'homme des parlementaires <i>Salles Wankdorf & Belpmoos, Novotel</i>	09.30 Comité exécutif de l'ASGP <i>Halle 1.2, niveau 1, BERNEXPO</i> 11.00 Réunion de l'ASGP <i>Salle de réunion 2, niveau 2, BERNEXPO</i>
-----------------------	-------	---	--	---	---

Date		Séances plénières / Réunions-débat	Commissions / Réunions-débat et autres réunions	Séances à huis clos	Réunions ASGP
	APRES-MIDI	14.30 - 18.30 Assemblée Débat sur le point d'urgence <i>Halle 2.2, niveau 1, BERNEXPO</i>	14.30 - 18.00 Commission UIP des Affaires des Nations Unies : audition du Haut Représentant de l'Alliance des civilisations (Nations Unies), Jorge Sampaio, débat sur la coopération avec l'ONU <i>Halle 2.0, niveau -1, BERNEXPO</i>		14.30 Réunion de l'ASGP <i>Salle de réunion 2, niveau 2, BERNEXPO</i>
Mardi 18 octobre 2011	MATIN		09.00 – 11.00 Réunion spéciale sur le thème de la réforme des marchés financiers <i>Halle 1.1, niveau 0, BERNEXPO</i> 09.00 – 12.30 Réunion-débat : <i>L'accès à la santé, un droit fondamental : quel rôle les parlements peuvent-ils jouer pour garantir la santé aux femmes et aux enfants ?</i> (thème qui sera examiné par la troisième Commission permanente lors de la 126 ^{ème} Assemblée en avril 2012) <i>Halle 2.0, niveau -1, BERNEXPO</i>	09.00 - 13.00 Comité de rédaction sur le point d'urgence <i>Salle de réunion 1, niveau 2, BERNEXPO</i> 11.30 – 13.00 Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies <i>Salles Wankdorf & Belpmoos, Novotel</i>	08:30 - 09:00 Comité exécutif de l'ASGP <i>Halle 1.2, niveau 1, BERNEXPO</i> 09.00 - 11.30 Réunion de l'ASGP <i>Salles de réunion 2, niveau 2, BERNEXPO</i>
	APRES-MIDI	14.30 – 18.00 Réunion-débat : <i>Promotion et pratique de la bonne gouvernance</i> (thème qui sera examiné par la première Commission permanente lors de la 126 ^{ème} Assemblée en avril 2012) <i>Halle 2.2, niveau 1, BERNEXPO</i>	13.30 - 14.30 Réunion des candidats à la présidence de l'UIP avec les Femmes parlementaires <i>Halle 1.1, niveau 0, BERNEXPO</i> 14.00 - 17.30 Réunion-débat : <i>Redistribuer non seulement les richesses mais aussi le pouvoir</i> (thème qui sera examiné par la deuxième Commission permanente lors de la 126 ^{ème} Assemblée en avril 2012) <i>Halle 2.0, niveau -1, BERNEXPO</i>	15.00 - 18.00 Comité des droits de l'homme des parlementaires <i>Salles Wankdorf & Belpmoos, Novotel</i> 16.00 - 17.00 Groupe du partenariat entre hommes et femmes <i>Salle de réunion 1, niveau 2, BERNEXPO</i> 17.30 - 19.00 Comité exécutif <i>Salle de réunion 1, niveau 2, BERNEXPO</i>	ASGP Visite à l'Assemblée fédérale

Date		Séances plénières / Réunions-débat	Commissions / Réunions-débat et autres réunions	Séances à huis clos	Réunions ASGP
Mercredi 19 octobre 2011	MATIN	<p>09.00 - 13.00 Conseil directeur : débat et adoption du budget; réforme de l'UIP <i>Halle 2.2, niveau 1, BERNEXPO</i></p>	<p>09.00 – 13.00 Commission UIP des Affaires des Nations Unies : information et discussion sur les préparatifs au Sommet 2012 sur le développement durable; finalisation et adoption du document final <i>Halle 2.0, niveau -1, BERNEXPO</i></p>		<p>09.30 Comité exécutif de l'ASGP <i>Halle 1.2, niveau 1, BERNEXPO</i></p> <p>10.00 Réunion de l'ASGP <i>Salle de réunion 2, niveau 2, BERNEXPO</i></p>
	APRES-MIDI	<p>14.30 - 16.00 Conseil directeur <i>Halle 2.2, niveau 1, BERNEXPO</i></p> <p>16.00 - 17.30 Assemblée : adoption de la résolution et séance de clôture <i>Halle 2.2, niveau 1, BERNEXPO</i></p>			<p>14.30 Réunion de l'ASGP <i>Salle de réunion 2, niveau 2, BERNEXPO</i></p>

TABLEAU PROVISOIRE DE REPARTITION DES VOIX A LA 125^{ème} ASSEMBLEE
(Conformément à l'Article 15.2 des Statuts)

	MEMBRES	Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
1.	Afghanistan	10	24.1	4	14
2.	Afrique du Sud	10	40.4	6	16
3.	Albanie	10	3.0	1	11
4.	Algérie	10	33.2	5	15
5.	Allemagne	10	81.3	9	19
6.	Andorre	10	0.08	0	10
7.	Angola	10	8.3	2	12
8.	Arabie saoudite	10	16.9	3	13
9.	Argentine	10	41.0	6	16
10.	Arménie	10	3.4	1	11
11.	Australie	10	21.0	4	14
12.	Autriche	10	7.8	2	12
13.	Azerbaïdjan	10	7.3	2	12
14.	Bahréïn	10	0.7	0	10
15.	Bangladesh	10	153.0	10	20
16.	Bélarus	10	10.2	3	13
17.	Belgique	10	9.9	2	12
18.	Bénin	10	7.6	2	12
19.	Bolivie	10	6.7	2	12
20.	Bosnie-Herzégovine	10	4.3	1	11
21.	Botswana	10	1.3	1	11
22.	Brésil	10	146.0	10	20
23.	Bulgarie	10	8.5	2	12
24.	Burkina Faso	10	10.4	3	13
25.	Burundi	10	5.2	2	12
26.	Cambodge	10	10.7	3	13
27.	Cameroun	10	12.9	3	13
28.	Canada	10	30.8	5	15
29.	Cap-Vert	10	0.3	0	10
30.	Chili	10	15.1	3	13
31.	Chine	10	1 200.0	13	23
32.	Chypre	10	0.7	0	10
33.	Colombie	10	29.5	4	14
34.	Comores	10	0.5	0	10
35.	Congo	10	1.9	1	11
36.	Costa Rica	10	3.3	1	11
37.	Côte d'Ivoire	10	15.5	3	13
38.	Croatie	10	4.8	1	11
39.	Cuba	10	10.2	3	13
40.	Danemark	10	5.2	2	12
41.	Djibouti	10	0.79	0	10
42.	Egypte	10	64.8	8	18
43.	El Salvador	10	5.3	2	12
44.	Emirats arabes unis	10	2.5	1	11
45.	Equateur	10	14.0	3	13
46.	Espagne	10	39.4	5	15
47.	Estonie	10	1.5	1	11
48.	Ethiopie	10	67.5	8	18
49.	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	10	2.3	1	11
50.	Fédération de Russie	10	148.8	10	20
51.	Finlande	10	5.4	2	12
52.	France	10	58.3	7	17

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
53.	Gabon	10	1.0	1	11
54.	Gambie	10	1.5	1	11
55.	Géorgie	10	4.7	1	11
56.	Ghana	10	16.5	3	13
57.	Grèce	10	10.2	3	13
58.	Guatemala	10	8.2	2	12
59.	Guinée-Bissau	10	1.5	1	11
60.	Hongrie	10	10.4	3	13
61.	Inde	10	1 000.3	13	23
62.	Indonésie	10	206.0	12	22
63.	Iran (République islamique d')	10	60.5	8	18
64.	Iraq	10	26.7	4	14
65.	Irlande	10	3.5	1	11
66.	Islande	10	0.31	0	10
67.	Israël	10	6.7	2	12
68.	Italie	10	57.0	7	17
69.	Jamahiriya arabe libyenne	10	3.9	1	11
70.	Japon	10	123.6	10	20
71.	Jordanie	10	5.5	2	12
72.	Kazakhstan	10	17.0	3	13
73.	Kenya	10	24.0	4	14
74.	Kirghizistan	10	4.5	1	11
75.	Koweït	10	2.2	1	11
76.	Lesotho	10	2.1	1	11
77.	Lettonie	10	2.7	1	11
78.	Liban	10	2.4	1	11
79.	Libéria	10	2.8	1	11
80.	Liechtenstein	10	0.3	0	10
81.	Lituanie	10	3.9	1	11
82.	Luxembourg	10	0.4	0	10
83.	Malaisie	10	22.7	4	14
84.	Malawi	10	13.9	3	13
85.	Maldives	10	0.35	0	10
86.	Mali	10	8.0	2	12
87.	Malte	10	0.3	0	10
88.	Maroc	10	26.5	4	14
89.	Maurice	10	1.02	1	11
90.	Mauritanie	10	3.1	1	11
91.	Mexique	10	104.0	10	20
92.	Micronésie (Etats fédérés de)	10	0.10	0	10
93.	Monaco	10	0.03	0	10
94.	Mongolie	10	2.0	1	11
95.	Monténégro	10	0.62	0	10
96.	Mozambique	10	12.1	3	13
97.	Namibie	10	1.5	1	11
98.	Népal	10	22.9	4	14
99.	Nicaragua	10	5.1	2	12
100.	Nigéria	10	111.7	10	20
101.	Norvège	10	4.3	1	11
102.	Nouvelle-Zélande	10	3.3	1	11
103.	Oman	10	2.5	1	11
104.	Ouganda	10	17.0	3	13
105.	Pakistan	10	160.9	11	21
106.	Palaos	10	0.02	0	10

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
107.	Palestine	10	3.9	1	11
108.	Panama	10	1.7	1	11
109.	Papouasie-Nouvelle-Guinée	10	3.0	1	11
110.	Paraguay	10	5.7	2	12
111.	Pays-Bas	10	15.3	3	13
112.	Pérou	10	23.0	4	14
113.	Philippines	10	62.1	8	18
114.	Pologne	10	38.5	5	15
115.	Portugal	10	10.3	3	13
116.	Qatar	10	0.88	0	10
117.	République arabe syrienne	10	12.5	3	13
118.	République de Corée	10	45.5	6	16
119.	Rép. dém. du Congo	10	56.8	7	17
120.	Rép. dém. populaire lao	10	5.6	2	12
121.	République dominicaine	10	9.0	2	12
122.	République de Moldova	10	4.3	1	11
123.	Rép. populaire dém. de Corée	10	20.9	4	14
124.	République tchèque	10	10.5	3	13
125.	République-Unie de Tanzanie	10	34.4	5	15
126.	Roumanie	10	23.0	4	14
127.	Royaume-Uni	10	60.2	8	18
128.	Rwanda	10	6.2	2	12
129.	Saint-Marin	10	0.02	0	10
130.	Samoa	10	0.17	0	10
131.	Sao Tomé-et-Principe	10	0.16	0	10
132.	Sénégal	10	7.0	2	12
133.	Serbie	10	9.7	2	12
134.	Seychelles	10	0.08	0	10
135.	Sierra Leone	10	4.9	1	11
136.	Singapour	10	5.08	2	12
137.	Slovaquie	10	5.2	2	12
138.	Slovénie	10	1.9	1	11
139.	Soudan	10	35.0	5	15
140.	Sri Lanka	10	17.0	3	13
141.	Suède	10	8.7	2	12
142.	Suisse	10	6.7	2	12
143.	Suriname	10	0.4	0	10
144.	Tadjikistan	10	5.1	2	12
145.	Thaïlande	10	60.1	8	18
146.	Timor-Leste	10	0.92	0	10
147.	Togo	10	5.4	2	12
148.	Trinité-et-Tobago	10	1.22	1	11
149.	Tunisie	10	10.2	3	13
150.	Turquie	10	64.5	8	18
151.	Ukraine	10	50.1	7	17
152.	Uruguay	10	3.2	1	11
153.	Venezuela	10	18.1	3	13
154.	Viet Nam	10	63.7	8	18
155.	Yémen	10	10.5	3	13
156.	Zambie	10	10.9	3	13
157.	Zimbabwe	10	10.4	3	13